

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 11 (1987)

Artikel: Les fonderies et forges
Autor: Steiner, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES FONDERIES ET FORGES

Et s'il y avait eu de l'or dans le Jura ? On l'a cru jusque dans la première moitié du XVI^e siècle. A cette époque, on exploitait le fer dans de petites ferrières siées au cœur des forêts. Une industrie locale qui se déplaçait au gré des filons de minerai et du bois à charbonner.

C'était l'industrie sidérurgique jurassienne primitive. Vieille sans doute de deux mille ans, cette industrie se pratiquait dans de petits creusets pas plus hauts qu'un mètre et quelque trente à quarante centimètres de large, garnis à l'intérieur de terre réfractaire à la chaleur et, à l'extérieur, isolés par un amas pierreux.

Voilà une description sommaire de la sidérurgie antique et moyenâgeuse, qui relève totalement de l'Archéologie. Cette science de l'Histoire révèle un passé industriel très lointain mais reste muette sur les conditions économiques, sociales et politiques dans lesquelles ses acteurs vivaient.

Jusque vers les années 1400, la fonte de fer était réputée l'ennemie des sidérurgistes d'Europe occidentale. Quand a-t-on compris qu'il fallait « cuisiner » cette fonte afin d'en tirer un fer malléable, celui-là même qu'on fabriquait depuis près de deux mille ans ?

Aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, les premières traces de l'industrie sidérurgique de type moderne remontent au quatrième quart du XV^e siècle. C'est en effet en 1484 qu'est attestée l'existence

d'un haut fourneau à Bassecourt. C'est le début de près de quatre siècles de sidérurgie jurassienne.

A la fin du XVI^e siècle, le pari sur les mines d'or ne semble même pas effleurer l'esprit de l'évêque Blarer. Pour lui, c'est l'exploitation du minerai de fer et des vastes forêts qui recouvrivent l'Evêché de l'époque qui l'intéresse. A la lecture de sa correspondance, on a la preuve de ses intentions : reprendre en main l'exploitation minière de la vallée de Delémont et recréer une industrie dont il avait la connaissance d'un passé séculaire.

En réalité, l'on peut remonter à 1466 pour trouver les premiers indices d'une sidérurgie de type moderne dans le Jura. Nous sommes à Bassecourt. A cette époque, tout comme à Delémont en 1475, on exploitait le minerai selon une technique à la fois moderne et archaïque. Cette supposition n'est confirmée par aucun document d'archives, mais me paraît vraisemblable. Dès 1484, il s'agit bien d'un complexe sidérurgique moderne à Bassecourt. Il subsistera, par intermittences, jusqu'en 1565. Ses exploitants furent d'abord Bâlois : Hans-Rudolf Gowenstein, puis Maurice et Heinrich von Oringen dits aussi Altenpach. Puis, en 1550, le Genevois François du Villars fut autorisé, par concession, à poursuivre l'exploitation de ces usines. Quelques années plus tard, du Villars étant décédé, l'exploitation revint à Rieser et Nussbaumer, tous deux de Morges. En 1565, après

quinze ans d'exploitation prospère, les feux de Bassecourt s'éteignirent. Seul un martinet d'une certaine importance subsista jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

En 1517, l'évêque Christophe d'Utenheim fit construire un haut fourneau, une affinerie et un martinet sur les territoires de Charmoille et de Bourrignon. Cette exploitation ne dura vraisemblablement que deux ou trois ans. Dès 1525, elle fut concédée à Maurice et Heinrich von Oringen, qui en eurent besoin pour fabriquer de la munition destinée aux armes de Bâle et de Berne. Cette exploitation fut certainement l'ancêtre lointain des forges de Lucelle qui, à la Révolution française, repassèrent en mains bâloises. Curieux retour de l'Histoire !

Dès 1528, les comptes de la Seigneurie de Delémont mentionnent la redevance annuelle pour l'exploitation d'un haut fourneau à Roggenbourg. Cette redevance provenait également des Bâlois Maurice et Heinrich von Oringen. A la même époque, ces derniers exploitaient les usines d'Erschwil, sur le Passwang, ainsi que celles de Bassecourt, comme on l'a vu précédemment.

Ces quelques faits témoignent de l'entreprise bâloise sur la sidérurgie jurassienne, au moment où la Réforme protestante semait le trouble politique dans les cantons suisses. Cela fit les choux gras des von Oringen, mais, dès le calme revenu, l'exploitation de cet empire sidérurgique cessa complètement. Ainsi, les pre-

mières décennies de la sidérurgie de type moderne furent marquées par des temps très forts, suivis d'années d'inactivité totale. La fabrication de la fonte et son écoulement sur les marchés était sujette aux fluctuations politiques et militaires. Cette situation changea au milieu du XVI^e siècle : les Bâlois disparurent de la scène industrielle jurassienne pour faire place aux Genevois et Morgiens !

En 1565, Henri Guer, bourgeois de Porrentruy, fut autorisé à construire et à exploiter un haut fourneau, une affinerie et une forge à Bellefontaine. Jusqu'au début des années 1580, les choses allèrent rondement pour Guer et ses successeurs, à tel point qu'ils furent autorisés à construire un nouveau haut fourneau au lieu-dit Chérubez, non loin de Soubey. Mais le déclin suivit jusqu'en 1595. Il faudra attendre le milieu du XVIII^e siècle pour voir renaître une sidérurgie florissante dans le Clos-du-Doubs, précisément à Bellefontaine. Son fer fut universellement apprécié durant le siècle dernier.

Et voilà plus d'un siècle de sidérurgie moderne. Mais on en est au point mort. Entre les marchés et la production, les jeux se sont pratiquement inversés. On n'en est plus à la situation des années 1530. Et la vallée de Delémont peut encore offrir des ressources minières importantes. Ceci, Jacques-Christophe Blarer le sait, en cette fin de XVI^e siècle, lui qui cherche par tous les moyens à redresser l'économie de son Evêché. Ce serait hélas

bien trop long de retracer ici toutes les pérégrinations entre l'idée de faire renaître la sidérurgie et la réalisation, dès 1598, des forges d'Undervelier et, en 1604, du haut fourneau de Courrendlin.

Aucun document n'explique le choix de ces lieux pour y établir un complexe sidérurgique, appelé à durer plus de deux siècles et demi. Mais les conditions spécifiques d'exploitation de l'époque exigeaient que les usines soient placées le

plus près possible des forêts à charbonner. Il était, en effet, plus facile de transporter le minerai, plus lourd, soit, mais moins volumineux que le charbon.

Et la tradition historique ignore totalement l'emplacement du premier haut fourneau d'Undervelier. Il fut construit en même temps que les forges, mais en amont du village. Ce n'est que quatre ou cinq ans plus tard que sera construit un second haut fourneau à Courrendlin.



Les anciennes forges d'Undervelier vers 1891.

(Collection von Roll)

Tout comme à Undervelier et Courrendlin, les forges de Reuchenette ont laissé des documents d'archives très intéressants sur leur construction. On est au début des années 1650. C'est le plein redémarrage économique à la suite des Guerres de Trente Ans. Mais par la suite, ces usines ne laissaient que peu de traces. On sait qu'un martinet fonctionnait encore à la fin du XVII^e siècle. On allait creuser la mine à Boujean et l'on exploitait les forêts du vallon de Saint-Imier, dans la combe d'Orvin et jusqu'à la Montagne de Diesse.

Des usines décrites jusqu'ici, seules celles d'Undervelier et de Courrendlin ont fait preuve d'une étonnante stabilité. Il faut pourtant remarquer que la sidérurgie d'Ancien Régime est une grande dévoreuse de forêts. Lorsque celle-ci ne suffit plus au besoin, il faut aller s'implanter ailleurs. La présence de minerai, d'un cours d'eau au débit régulier, sont aussi des facteurs déterminants. Sans compter que l'organisation de telles entreprises devenait de plus en plus difficile à mesure que les chantiers d'extraction de minerai et de charbonnages s'étendaient dans l'espace.

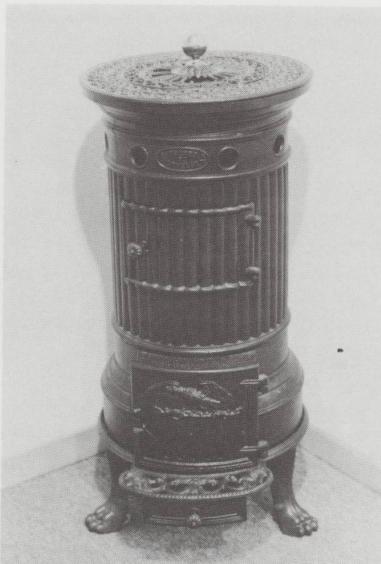
L'organisation administrative de la sidérurgie ? Il faut tout de même en dire un mot. Une exploitation telle que celles d'Undervelier, Courrendlin ou Reuchenette est le fait, d'abord, du maître d'œuvre, puis des dirigeants et, finalement, des exécutants.

Le 9 juillet 1600, l'évêque Blarer édicte une ordonnance par laquelle il institue, pour ses nouvelles forges, un Bergvogt ou bailli des mines. Une telle fonction devait être nouvelle dans l'Evêché, car aucun document plus ancien ne la mentionne.

L'institution d'un bailli des mines est la conséquence d'un phénomène dont je résume ici les points essentiels. On sait que dans le quatrième quart du XV^e siècle, la sidérurgie de type moderne appa-

raît dans l'Evêché. La production de métal s'intensifie, l'exploitation minière et forestière devient extensive, les techniques de fabrication échappent de plus en plus au « forgeron » local. L'apparition du haut fourneau, l'application de techniques nouvelles importées d'ailleurs, la venue de spécialistes du Würtemberg ou d'Autriche, font littéralement éclater les structures médiévales de la sidérurgie. A cette époque d'ailleurs, ces structures médiévales sont déjà pratiquement sacrifiées sur l'autel de l'absolutisme étatique. Le système féodal, excellent support social au type de sidérurgie archaïque, s'effrite au profit de l'absolutisme. Les nouvelles techniques impliquant la division du travail et la spécialisation ne sont plus du ressort des autochtones. Elles nécessitent la présence de gens qui sont en dehors de toute juridiction traditionnelles. Donc, là où la nouvelle sidérurgie s'implante, elle va s'imposer jusque dans l'exercice du pouvoir. Le souverain devra la considérer comme une entité à part et en faire exercer la surveillance par un gouverneur particulier, dont les compétences sont analogues à celles d'un bailli.

Il a donc la haute main sur tous ceux qui travaillent aux forges, qui produisent du charbon et qui extraient du minerai. Il est responsable aussi de l'engagement du personnel temporaire pour la construction des bâtiments, rouages et machines, travaux de terrassement, de construction de digues et chemins.



Fourneau de fonte fabriqué à Lucelle au XIX^e siècle. Hauteur 88 cm. Musée Jurassien, Delémont. (Photo Robert Siegenthaler)

Une telle régie d'Etat est précieuse pour l'historien. Car elle laisse d'innombrables textes, produits par l'administration des forges : comptes, rapports, contrats d'engagement, correspondances. Cela permet de retracer son histoire d'une manière relativement précise. Ce que ces textes révèlent, ce n'est pas seulement quelque trois cents noms de personnes, toute qualification confondue, entre 1600 et 1700, mais aussi quelques

démêlés entre l'administration et certains charbonniers, qui semblaient, au XVII^e siècle surtout, être le point de mire des dirigeants. La nature humaine était, à cette époque, ni pire ni meilleure qu'à la nôtre !

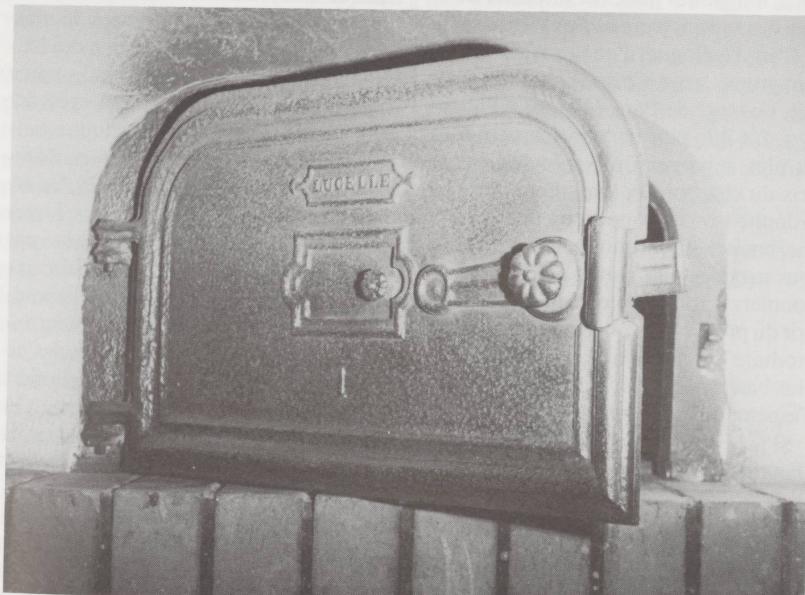
Le charbonnier était en fait un entrepreneur privé qui s'engageait, en général à ses frais, à organiser les ordons, soit places à charbonner, à y amener le bois coupé, à former les meules et à cuire le charbon. La cuisson était une opération

particulièrement délicate, car la moindre erreur pouvait transformer la meule en brasier. Il devait livrer son produit à date déterminée et à un prix convenu à l'avance. Ce prix se calculait au cuveau (environ 1 m³). Mais avant de livrer ses premières bennes aux forges, il a dû faire des avances de frais pour payer ses aides. Le plus souvent il avait la possibilité de couvrir ces frais en les empruntant tout simplement à l'administration des forges, qui faisait alors le décompte après la livraison. Mais il était fréquent que le décompte final laissait notre charbonnier dans les chiffres rouges.

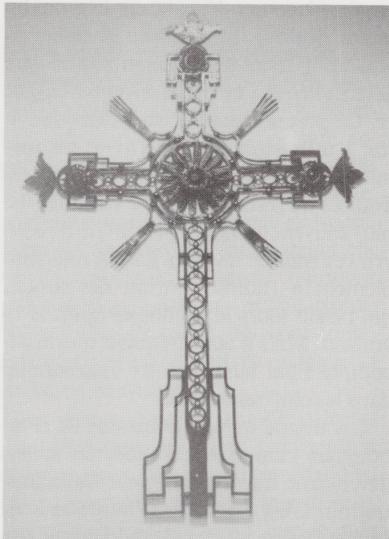
Ces dettes, qu'une quinzaine de charbonniers cumulaient d'année en année, devenaient intolérables pour l'administration. C'est ainsi que le successeur de Blarer, l'évêque Rinck de Baldenstein, reçut un mémorial rédigé à la suite d'une inspection des charbonnages : on coupait trop de bois, on ne livrait pas assez de charbon aux usines.

Le premier visé par ce rapport est un certain Matthys Lettmeyer. Au 4 août 1609, il doit près de 700 livres, ce qui est considérable. Le rapport rédigé à son sujet est écrit en allemand de l'époque, et il vaut la peine que je le résume :

« Comme on sait pourquoi il a pu arriver à une pareille dette, il reçoit l'ordre de couper et d'ordonner en toises tout le bois qu'il lui reste et de congédier tous ses aides. Il ne peut garder que deux ou trois bûcherons, ceci jusqu'à nouvel avis. Ses



Porte de four à pain fabriquée à la fonderie de Lucelle, propriété de M. Bernard Varrin, Alle.
(Photo dg)



Croix de fer forgé de l'ancien cimetière de l'église Saint-Germain à Porrentruy.

(Photo dg)

deux charbonniers doivent s'appliquer strictement à cuire le charbon, afin que le bois ne devienne trop vieux et ne pourrisse point et qu'ils produisent du charbon tel qu'on en trouve sur le marché... Chacun de ses deux charbonniers doit préparer trois places à charbonner de manière à ce que, pendant qu'une cuit, l'autre est cuite et la troisième est en préparation. En suivant ainsi le droit chemin (Rechtsweg), il arrivera à tirer un bénéfice, comme il l'a fait précédemment. »

Matthys Lettmeyer fut un des premiers charbonniers engagés en 1598. Dès 1607, il cumula passé 200 livres de dettes. A cette date, il livrait son charbon à 60 deniers le cuveau, ce qui était supérieur à la moyenne. Dès 1609, il ne reçoit plus que 53 deniers, puis 52 en 1610, pour finir à 48 en 1612. Là, il passa en dessous de la moyenne des prix pratiqués. Mais, depuis 1598, sa production a chuté de 2500 cuveaux à un peu plus d'un millier. En 1612, il règle ses dettes et disparaît de la liste des fournisseurs de Son Altesse...

C'est l'épilogue d'une carrière pourtant prometteuse. Ce que Lettmeyer avait fait, ou tenté de faire, échappe à l'historien, fût-il le plus pervers : on peut tout au plus supposer qu'il spéculait sur le prix du charbon. Pourquoi, en effet, lui ordonne-t-on de couper son bois et de le charbonner ? Pourquoi doit-il congédier tous ses aides et ne garder que deux charbonniers à son service ? Mais, dans l'esprit du producteur, pourquoi continuer à produire du charbon à un prix toujours plus bas, alors qu'on a toutes les raisons d'espérer de le voir remonter ?

Si je le pouvais, je pourrais continuer. Dans un autre cas, ce n'est pas seulement le charbonnier qui n'est pas rentable, mais la forêt ! Le bois pourri ne date pas de la fin du XX^e siècle...

Mais plusieurs charbonniers font l'objet de reproches semblables à celle adressée à Lettmeyer : il y a des désordres dans l'exploitation forestière ; on attend trop

longtemps pour charbonner le bois coupé. Ce sont là des indices d'une attitude spéculatrice, puisqu'on espérait qu'une brusque augmentation des besoins fasse flamber les prix ; puis, on effectuait de trop grosses coupes, et c'est alors que les abattis se détérioraient et la qualité du charbon s'en ressentait... d'où de bonnes raisons d'enquêter.

Et puis, en octobre 1677, un incendie éclate au dépôt de charbon du haut fourneau de Courrendlin. Nouvelle enquête, nouvelles révélations : interrogé, le maître fondeur avoua que le gardien des halles n'avait pas fait son travail, parce « qu'on ne le payait pas ». Cet aveu déclencha une avalanche de récriminations qu'il est impossible de détailler ici. Résumons donc : dans les années 1670, les ordonnances réglant la police des forges étaient volontairement négligées par ceux-là mêmes qui devaient les faire appliquer, soit le Bergvogt et ses collaborateurs immédiats. Des désordres s'en suivaient, les salaires des ouvriers et des aides, les sommes dues aux charbonniers n'étaient pas payés régulièrement. Ou bien, contrairement aux règlements, ils étaient payés en nature : sel, grain, par exemple, même en fer ; le prix de ces marchandises était surfait et les victimes de ces pratiques ne pouvaient les revendre qu'à vil prix. Au magasin des forges, le grain, acheté à 20 sols le penal se revendait jusqu'à 27 sols ; le sel à 45 sols au moins, alors qu'il était acheté sur le mar-

ché à 36 sols. Pressions sur les salaires, hausse artificielle des prix aggravaient à elles seules l'endettement qui permettait aux responsables d'obliger les ouvriers à ne se fournir qu'au magasin des forges. En 1671, un accord passé entre la régie et les charbonniers prévoyait que le cuveau de charbon leur serait acheté 10 sols et 6 deniers. Or, l'intendant, par la suite, ne leur en donna que 10 sols. S'ils protestaient, ce dernier les menaçait de leur prendre « aussi peu de charbon qu'il pouvait ».

Voilà un peu de lumière dans le dédale des relations humaines au sein d'une des plus importantes exploitations industrielles de l'Evêché de Bâle. Certes, des enquêtes de ce genre sont nombreuses et plus d'une dénonçait des malversations commises par des charbonniers et des charretiers qui avaient fait comptabiliser plus de chars qu'ils n'en avaient amenés. La victime n'est pas forcément du même côté !

Et j'en passe. Des documents recouvrant plus de deux siècles d'histoire sidérurgique jurassienne pourraient encore en dire et en redire. Et si l'on reprend les 35 premières années de l'exploitation des forges d'Undervelier et de Courrendlin, on s'aperçoit, dans les livres de comptes, de l'apparition progressive, mais durable, de patronymes du terroir : Favre, Girard, Girardin, Jacquat, Erard, Mertenat, Beuchat, Cuttat, Chaignat, Carrenal, Monnin, Bourquin, Quéloz, Montavon,

Jolidon, Voyame, Noirjean... et d'autres à dénicher dans les comptes des forges et des nombreux documents jalousement conservés aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle. Les histoires de forges pourraient-elles finir par... des histoires de familles ?

N'empêche que peu de domaines de l'Ancien régime jurassien n'ont été investigué jusqu'à ce jour. Le monde industriel, que des piles d'archives m'ont permis d'entrevoir, ne peut s'intégrer dans aucun domaine connu. Le sujet que j'ai entrepris d'étudier n'a pour ainsi dire aucun environnement social et j'ai été le plus souvent contraint à m'appuyer sur des suppositions. L'avenir et le courage de futurs historiens diront ce que ces suppositions ont de vrai et de faux.

Michel Steiner
Cugy (VD)